

Kay-Sandra Boyer

Notaire principale, M. Fisc.

Kay-Sandra Boyer est notaire, fiscaliste et est membre du groupe Droit des affaires où elle œuvre principalement dans le domaine du droit corporatif et fiscal. Dans le cadre de sa pratique, elle collabore à des dossiers de réorganisations corporatives, de ventes d'entreprises, d'incorporation de professionnels, de mise en place de structure de protection d'actif, de planification fiscale en matière successorale et elle est impliquée à divers niveaux dans les transactions immobilières et commerciales.

Elle se spécialise, notamment, dans le domaine du droit des fiducies. Que ce soit pour un testament fiduciaire, une fiducie de protection d'actif, une fiducie au bénéfice de votre conjoint(e) ou une fiducie de type « Henson », Me Boyer saura vous conseiller et vous accompagner.

Cette notaire est également impliquée dans les mandats relevant du secteur immobilier. Elle collabore à des dossiers de transactions immobilières, de financement commercial impliquant ou non des prêteurs institutionnels, de prise de garantie, d'étude de titre et de correction de titre de propriété.

Me Boyer détient une maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke. Elle a exercé comme conseillère en fiscalité dans un bureau de comptables et comme notaire fiscaliste dans une étude notariale avant de se joindre à l'équipe de Lavery en 2014.



Activités professionnelles

- Chargée de cours à l'Université de Sherbrooke (Droit fiscal)
- Membre de l'Association de planification fiscale et financière (APFF)
- Membre de la Jeune Chambre de commerce de Sherbrooke
- Membre de la Chambre des notaires du Québec depuis 2013

Formation

- Diplôme de droit notarial, Université de Sherbrooke, 2012
- Maîtrise en fiscalité, Université de Sherbrooke, 2012

